



OFFRE D'EMPLOI

Responsable de ventes

Le futur point de vente collectif Bocal situé au rond-point du pont de Lagnieu 01150 Saint Sorlin en Bugey ouvrira en mai 2021.

Il regroupe 13 producteurs associés et des dépôts vendeurs. Le magasin commercialisera des produits issus de leur ferme (fruits, légumes, viandes, fromages, épicerie...). Les associés assureront des permanences à tour de rôle.

La candidature (cv + lettre de motivation) devra être envoyée avant le **9 avril 2021** par mail à : bocal.fermier@gmail.com

Missions :

VENTE

- Accueil
- Conseiller les clients sur les produits, leur disponibilité
- Servir les produits aux clients
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité du magasin
- Remplir et assurer le suivi des cahiers de commandes

TENUE DES RAYONS

- Approvisionner les rayons et être attentif(ve) au « facing »
- Vérifier DLC/DLUO
- Vérifier l'étiquetage sur les rayons

TENUE DE LA CAISSE

- Encaisser les clients et rendre la monnaie

HYGIENE DU POINT DE VENTE

- Assurer en cours et fin de permanence le nettoyage nécessaire

ADMINISTRATIF ET COMPTABILITE

- Mettre à jour les prix et créer de nouvelles références
- Suivre les stocks des producteurs
- Editer chaque fin de mois des factures producteurs et tableau des chiffres magasin
- Relever le courrier et les mails, les trier et faire suivre aux responsables de commissions

Capacités requises

- Être capable de porter des charges lourdes, notamment pour le réapprovisionnement des rayons
- Supporter la station debout prolongée
- Disposer d'un bon niveau d'audition, permettant l'écoute et le dialogue avec les clients
- Savoir conseiller sur l'utilisation des produits (connaissances culinaires)

Profil - Compétences

Bac Pro vente. Expérience en GMS (chef de rayon), ou en commerce alimentaire

Être autonome et savoir organiser son travail, rigoureux, dynamique, ponctuel

Avoir une bonne maîtrise des techniques de ventes et de communications commerciales

Maîtriser l'outil informatique : mail, Pack office

Rémunération et Horaires

1 800 € net par mois pour 39 h hebdomadaire. (+ prime)

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 7 h 30 – 12 h 30 15 h 00 – 19 h 45